

## Dissertation

Par **marie1**, le **28/03/2011** à **16:18**

Bonjour, j'ai un sujet de dissertation qui me pose un soucis **à au niveau problématique, le sujet:"**

Voilà déjà je pense au débat souveraineté nationale et populaire, doctrines qui s'opposent. Et à la réunion de ses deux doctrines dans l'article 3-1 de la Constitution ("la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par le biais de ses représentants et par le référendum"= référendum, arme de la souveraineté populaire).

Pour la problématique je me dirigerai peut être vers là:" Faire coexister le référendum élément de souveraineté populaire et la souveraineté nationale propre au régime représentatif permet de dissoudre le clivage entre les 2 notions ou cette alliance se fait au profit d'une d'elles?"

:(

Voilà voilà, c'est un peu brouillon j'en conviens **mais je sais que si on peut me confirmer que je suis dans une bonne direction mes idées s'éclairciront!**

Merci pour vos réponses.

Par **alex83**, le **28/03/2011** à **16:24**

Bonjour,

La problématique est la question et le plan la réponse. Si nous n'avons que la question, il va être difficile de vous aider comme il le faudrait.

Vous avez un plan ?

Sinon, on voit à peu près où vous voulez en venir avec cette problématique mais il faut la modifier un peu, c'est rédigé de manière trop complexe.

N'oubliez pas qu'aujourd'hui, la souveraineté nationale est en grande souffrance (l'assemblée sombre...) et la souveraineté populaire n'existe pas vraiment (cf : actualité de l'abstention aux cantonales + mort du referendum depuis des lustres...) en dehors des présidentielle (qui cristallisent sans doute trop l'attention des citoyens dans notre république)...

Par **marie1**, le **28/03/2011** à **16:56**

Bonjour merci de me répondre si vite!

C'est à dire que je n'ai pas vraiment de plan vu que je construis toujours mon plan vis à vis de ma problématique.

Mais je vais tout de même essayer de m'y prendre comme cela...

Par **Camille**, le **28/03/2011** à **17:40**

Bonjour,

[quote="marie1":1be9541c]

vu que je construis toujours mon plan vis à vis de ma problématique.

[/quote:1be9541c]

Vous avez bien raison, c'est exactement comme ça qu'il faut faire (et non pas l'inverse), comme l'explique bien alex83.

Premier "hic", à mon sens : il semblerait que vous fassiez une distinction de fond entre souveraineté nationale et souveraineté populaire.

Or, vous écrivez pourtant bien : "la souveraineté nationale appartient au peuple".

P.S. : Moi, perso, dès que je lis le mot "référendum", je pense au système helvétique...

Par **alex83**, le **29/03/2011** à **18:06**

Re bonjour,

Il y a un gros problème d'articulation. Les titres avec des "[...]" sont à éviter mais si vous tenez vraiment à les utiliser, il faut une articulation logique. Ce n'est pas vraiment le cas dans votre plan.

Le "ou" marque la présence d'une alternative : là, on voit le "ou" mais les deux idées qui le jouxtent ne sont pas du tout complémentaires.

Ensuite, le mot antinomique selon moi est mal choisi. D'autant que referendum et souveraineté nationale ne sont pas forcément complètement opposés. Ce sont simplement des façons différentes d'envisager un système démocratique : une à l'aune du parlement, l'autre directement par les citoyens... Mais les parlementaires sont élus, donc, on ne peut pas confronter / opposer aussi directement les deux notions.

Vous risquez d'être à cours d'idée dans le I.B.

Le référendum : instrument démocratique, ou de démocratisation ? That is the question...  
Camille parlait des referendums helvétiques...

Par **marie1**, le **29/03/2011** à **18:30**

Ah oui je faisais fausse route..bon beh j'pensais bien faire mais là jme noie un peu (beaucoup).  
Je m'y remets.....merci de vos conseils.

Par **alex83**, le **29/03/2011** à **19:49**

Non non, il faut juste que tout cela soit plus clair dans votre tête. Vous verrez, en distinguant bien les notions, les tenants et les aboutissants, ça devrait couler de source !!

Bon courage !!

;-)

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **30/03/2011** à **09:07**

Bonjour,

[quote="alex83":194k7egs]

Le référendum : instrument démocratique, ou de démocratisation ? That is the question...

Camille parlait des référendums helvétiques...[/quote:194k7egs]

A vrai dire et en fait, je ne pensais pas qu'à eux au sujet de l'Helvétie. Je pensais aussi aux votations populaires, celles qui sont organisées régulièrement (en gros quatre fois par an) au niveau fédéral ou de chaque canton et/ou de chaque commune, qu'elles soient d'initiative populaire ou non.

Au cours desquelles les Suisses sont appelés à se prononcer sur des sujets aussi différents que le relèvement temporaire des taux de TVA pour financer l'assurance-invalidité ou l'imputation de certains bénéfices de la Banque nationale au profit de l'assurance-vieillesse-survivants, les mauvais traitements infligés aux animaux ou encore l'interdiction de construire de nouveaux minarets et ... la suppression de l'initiative populaire générale !

Pour ceux que ça intéresse, pas de votation fédérale ce 15 mai. Aucun projet en cours n'est prêt à être voté. Prochaine date prévue au 27 novembre, pensez à la noter sur vos tablettes, ne prévoyez pas une partie de pêche sur le lac Léman ce jour-là...

:-q

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **30/03/2011** à **09:17**

Re,

[quote="alex83":1a5v6cro]

D'autant que referendum et souveraineté nationale ne sont pas forcément complètement opposés. Ce sont simplement des façons différentes d'envisager un système démocratique : une à l'aune du parlement, l'autre directement par les citoyens... Mais les parlementaires sont élus, donc, on ne peut pas confronter / opposer aussi directement les deux notions.

[/quote:1a5v6cro]

Pour moi, l'article 3...

[quote:1a5v6cro]La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.[/quote:1a5v6cro]

...ne peut se lire que comme ça :

1°) La [u:1a5v6cro]souveraineté nationale appartient au peuple[/u:1a5v6cro] qui l'exerce par ses représentants.

[u:1a5v6cro][b:1a5v6cro]ET[/b:1a5v6cro][u:1a5v6cro]

2°) La [u:1a5v6cro]souveraineté nationale appartient au peuple[/u:1a5v6cro] qui l'exerce par la voie du référendum.

Donc je ne vois pas comment on peut opposer la "souveraineté populaire", qui serait la voie du référendum, et la "souveraineté nationale" qui serait la voie de ses représentants au parlement, puisque la Constitution parle aussi de "souveraineté nationale" pour le référendum. Ici, la distinction n'est pas au niveau de la "souveraineté" mais au niveau du type d'exercice de cette souveraineté "nationale et populaire" : directe à la suisse (avec une dose d'indirecte), indirecte à la française (avec une - petite - dose de directe).

:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **marie1**, le **30/03/2011** à **11:26**

Bonjour je vous ai proposée un plan en mp! merci....

Par **Camille**, le **30/03/2011** à **13:03**

Re,

Oui, mais vous devez le poster en clair pour que tout le monde puisse en discuter.

Par **marie1**, le **30/03/2011** à **14:04**

Bonjour, j'ai du mal lire la charte j'en suis désolée.

:)

Alors voilà suite à vos bonnes réflexions  j'en sors un autre plan.....

[b:3gb59h3o]// mettre en avant l'alliance du référendum à la souveraineté nationale comme

qqchose de bénéfique pour la démocratie

A-présentation des démocratie représentative et directe ( rousseau/ sieyes, schumpeter ...)

B-présenter le référendum comme instrument nécessaire à plus démocratie dans les régimes représentatifs

II/ et ici je compte démontrer que ce peut être également un danger pour la démocratie

A-ici je présente les limite techniques (domaine et initiative du référendum) ,article 11 de la constitution.

B-et là ses dérives comme le plébiscite, personnification du vote(de gaulle), déléguant moins performants que les représentants...etc, et sur le fait que pouvoir voter tt le temps sur tout n'est pas forcément bénéfique pour la démocratie: exemple suisse= peu de participation du peuple

[/b:3gb59h3o]

[color=#FF0040:3gb59h3o]problematique portant sur le fait que le référendum vu comme linstrument démocratique par excellence dans un régime de souveraineté nationale peut aussi porter atteinte à cette démocratie.[/color:3gb59h3o]

Mais peut être que je mets trop le référendum en avant....je le crains.[/color]

Par **alex83**, le **30/03/2011** à **14:43**

Voilà, personnellement, je trouve que l'enchaînement du I est du II est bon. Il faut juste écrire des beau titres (en évitant les titre genre "présentation de XX", c'est trop descriptif). Mais comme ça, ton plan m'apparait bon (ce n'est que mon avis).

;-)

Image not found or type unknown

Par **marie1**, le **30/03/2011** à **14:51**

:)

**OUF!! enfin** Image not found or type unknown

Bon ok je pense tout de même partir là dessus.

Merci beaucoup en tout cas de prendre de votre temps.

Je vous dirais si ca a été.

Par **Camille**, le **30/03/2011** à **15:19**

Bonjour,

Juste pour la bonne forme et votre gouverne...

[quote="marie1":3koxoqyd]

le fait que pouvoir voter tt le temps sur tout n'est pas forcément bénéfique pour la démocratie:  
exemple suisse= peu de participation du peuple

[/quote:3koxoqyd]

Pas faux, mais le système suisse est beaucoup complexe à comprendre que ça (supposons un instant qu'un Suisse ne vote qu'une fois sur quatre, ça ferait quand même au moins une fois par an). Ce n'est pas parce qu'un citoyen estime qu'il n'a rien à dire sur un sujet bien particulier qu'il faudrait remettre le système en cause. Et il peut se déplacer à chaque fois, mais ne répondre qu'à certaines questions et pas à d'autres. Donc, les statistiques ne reflètent pas la même réalité.

Et je rappelle que la Suisse a une tradition démocratique bien plus ancienne que la France, qu'elle a toujours fonctionné comme ça depuis au moins 1291 et que, dans l'ensemble, elle ne se débrouille pas trop mal quand on rentre dans les détails comparatifs avec certains pays voisins. Si vous voyez de qui je veux parler... (mais, il y en d'autres...).

Mais, pour votre "pensum", vous pouvez laisser comme ça, votre chargé de TD n'en connaît probablement, sur ce sujet en particulier, pas beaucoup plus que vous.  
:)

Image not found or type unknown

Par **chey**, le **01/11/2011** à **17:30**

Bonjour, voila j'ai un sujet de dissert et j'aurais vraiment besoin de votre aide SVP!!!!

Voila le sujet : Souveraineté nationale et referendum.

Merci d'avance c'est urgent merci

Par **Camille**, le **02/11/2011** à **07:45**

Bonjour,

[citation]c'est urgent[/citation]

Et au revoir ! [smile36]

Urgent au point de ne pas avoir lu la charte du forum avant de poster ?

[smile17]

Beau sujet... [smile4]

Par **bulle**, le **02/11/2011** à **08:48**

Bonjour,

Sachez que sur ce forum, nous aidons, dans la mesure du possible, toute personne qui poste un plan.

Cependant, nous n'allons pas faire votre dissert à votre place. Donc tentez de faire un plan, de trouver une problématique (ce que vous avez probablement déjà fait puisque apparemment "c'est urgent"). A ce moment là, nous serons en mesure de vous aider.

Bonnes recherches